



## **Protocole des mesures sanitaires Centre culturel Georges-Vanier (CCGV)**

*Mise à jour : le 23 septembre 2020*

Les activités culturelles sont présentées dans un nouveau cadre respectant les mesures sanitaires émises par l’Institut national de la santé publique du Québec, tout en assurant aux usagers une expérience agréable. Le nombre d’étudiants pouvant assister aux cours a été réduit et certaines activités sont relocalisées dans des locaux plus spacieux. Des mesures de nettoyages strictes sont également appliquées pour l’ensemble de nos activités.

Les mesures sanitaires sont sujettes à modification en fonction des recommandations du Gouvernement du Québec.

### **Avant de vous rendre au Centre culturel Georges-Vanier**

- Assurez-vous de ne pas présenter de symptômes de la COVID-19 : apparition ou aggravation d’une toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte soudaine de l’odorat ou du goût, etc. Pour en savoir plus : [consultezquébec.ca](http://consultezquebec.ca).

### **Normes générales**

- Conservez 2 mètres de distance entre les personnes.
- Lavez vos mains en entrant dans le bâtiment du CCGV et dans les salles de cours.
- Le port du couvre-visage *est obligatoire* lors des déplacements dans le bâtiment et il *est fortement recommandé* lors des activités artistiques.
- Toussez dans votre coude.

## **Mesures sanitaires assurées par le CCGV**

- Les locaux et l'équipement utilisés sont nettoyés avant et après chaque activité.
- Des bouteilles de désinfectant pour les mains sont disponibles dans chaque salle.
- Un intervalle de 30 minutes et plus est prévu entre les cours.
- L'usage de l'ascenseur est limité à une personne maximum portant un couvre-visage ou à une famille.

## **Pour toutes les activités**

- Le couvre-visage *est obligatoire* lors de tout déplacement dans le bâtiment, dans la salle de cours et lors de discussions avec les autres usagers (début et fin de cours, pause, etc.).
- Le port du couvre-visage *est fortement recommandé* dans le cadre des cours. Les usagers peuvent retirer leur couvre-visage une fois rendus à l'emplacement qui leur est assigné. Ils peuvent retirer le couvre-visage lorsque la distanciation d'un minimum de deux mètres est assurée et respectée. Il est à noter que les étudiants des ateliers de Modèle vivant devront porter un couvre-visage en tout temps.
- Le vestiaire reste fermé. Les usagers doivent avoir revêtu leur tenue de cours au préalable (danse, etc.) et transporter avec eux leurs objets personnels. Il est interdit de se changer dans les toilettes ou le corridor.
- Les attroupements sont proscrits dans les corridors afin de respecter une distanciation physique de deux mètres.
- La sortie du bâtiment se fait par l'escalier et la porte est : suivre les flèches au sol destinées à vous orienter.

## **Initiation à la musique**

- L'accueil des étudiants et de l'accompagnateur dans le bâtiment du CCGV se fait uniquement 10 minutes avant le début de l'activité.
- Un seul accompagnateur par enfant est admis.
- Chaque étudiant aura sa propre trousse musicale comprenant les instruments qu'il utilisera pour la session. L'étudiant sera l'unique utilisateur de ces instruments pour la session.

- Le cours a lieu au local 2.115 pour permettre une distance de plus de deux mètres entre les étudiants.
- Des marques au sol désignent l'espace réservé à chaque étudiant.
- Les groupes sont limités à 6 étudiants.
- Les enfants de moins de 10 ans n'ont pas l'obligation de porter un couvre-visage. Toutefois, l'enfant peut porter un couvre-visage au choix des adultes responsables.
- Le professeur doit porter un couvre-visage si la distanciation de deux mètres n'est pas possible.
- Les attroupements sont proscrits dans les corridors afin de respecter une distanciation physique de deux mètres.

### **Multidances et Introduction au ballet**

- L'accueil des étudiants et de l'accompagnateur dans le bâtiment du CCGV se fait uniquement 10 minutes avant le début de l'activité.
- Un seul accompagnateur par enfant est admis.
- Chaque étudiant doit apporter sa bouteille d'eau.
- Le vestiaire reste fermé. Les usagers doivent avoir revêtu leur tenue de cours au préalable (danse, etc.) et transporter avec eux leurs objets personnels. Il est interdit de se changer dans les toilettes ou le corridor.
- Des marques au sol désignent l'espace réservé à chaque étudiant.
- Les groupes sont limités à 6 étudiants.
- Les enfants de moins de 10 ans n'ont pas l'obligation de porter un couvre-visage. Toutefois, l'enfant peut porter un couvre-visage au choix des adultes responsables.
- Le professeur doit porter un couvre-visage si la distanciation de deux mètres n'est pas possible.
- Les attroupements sont proscrits dans les corridors afin de respecter une distanciation physique de deux mètres.

### **Danses africaines**

- L'accueil des étudiants dans le bâtiment du CCGV se fait 15 minutes avant le début du cours.
- Le cours a lieu au local 2.115 pour permettre une distance de plus de deux mètres entre les étudiants.
- Des marques au sol indiquent l'espace réservé à chaque étudiant.

- Le cours est limité à 9 étudiants.
- Chaque étudiant doit apporter sa bouteille d'eau.
- Le vestiaire reste fermé. Les usagers doivent avoir revêtu leur tenue de cours au préalable (danse, etc.) et transporter avec eux leurs objets personnels. Il est interdit de se changer dans les toilettes ou le corridor.

### **Étirements chorégraphiques**

- L'accueil des étudiants dans le bâtiment du CCGV se fait 15 minutes avant le début du cours.
- Le cours a lieu au local 2.115 pour permettre une distance de plus de deux mètres entre les étudiants.
- Des marques au sol indiquent l'espace réservé à chaque étudiant.
- Le cours est limité à 6 étudiants.
- Chaque étudiant doit apporter son propre tapis de sol et sa bouteille d'eau.
- Le vestiaire reste fermé. Les usagers doivent avoir revêtu leur tenue de cours au préalable (danse, etc.) et transporter avec eux leurs objets personnels. Il est interdit de se changer dans les toilettes ou le corridor.

### **Dessin, peinture à l'huile ou pastel sec – approche académique**

- L'accueil des étudiants dans le bâtiment du CCGV se fait 15 minutes avant le début du cours.
- Le cours est limité à 7 étudiants. Il a lieu dans deux locaux simultanément. Le local 1.100 peut accueillir 4 étudiants et le local 1.110 peut en accueillir 3, pour permettre une distance de plus de 2 mètres entre les participants.
- Un espace de création est assigné à chaque étudiant.

### **Guitare de groupe et privé**

- L'accueil des participants dans le bâtiment du CCGV se fait 15 minutes avant le début du cours.
- Le cours a lieu au local 1.100 et est limité à 4 étudiants pour permettre une distance de plus de 2 mètres entre les étudiants.

- Un espace de création est assigné à chaque étudiant.

### **Ateliers de Modèle vivant**

- Une inscription à la session d'automne (10 cours) est requise. La formule des ateliers libres (drop-in) reprendra à l'hiver 2021 si les conditions sanitaires le permettent.
- L'accueil des participants dans le bâtiment du CCGV se fait 15 minutes avant le début du cours.
- Le cours a lieu au local 2.115 et est limité à 9 participants.
- Couvre-visage : Le couvre-visage est obligatoire en tout temps lors de ces ateliers.
- Un espace de création est assigné à chaque étudiant.
- À chaque atelier, les étudiants auront la possibilité de changer de place et d'angle de vue sur le modèle en rotation tout au long de la session.